COMMUNE DE GORBIO

CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 30 MARS 2021

RAPPORT DU COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET COMMUNAL 2020 -

ET AFFECTATION DU RESULTAT 2020

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET COMMUNAL 2020

La situation budgétaire 2020 a été exceptionnelle et se répercute sur l'exercice financier avec des dépenses inhabituelles en fonctionnement et des projets d'investissement qui ont été lancés au dernier trimestre de l'année en raison d'une part des élections municipales tardives mais également de la disponibilité des entreprises.

Ainsi, le résultat de l'exercice 2020 est excédentaire dans les deux sections fonctionnement et investissement.

Résultat de l'exercice 2020 - section de fonctionnement : +1 031 000 € environ soit un résultat cumulé de +1 479 000 €.

Ce résultat exceptionnel est lié au reversement du placement RAZA qui arrivait à son échéance. En neutralisant ce versement (+990 000€) qui est en cours de replacement (BP 2021), le résultat ajusté est de +39 000€ que l'année et de +487 000€ en cumulé.

Résultat de l'exercice 2020 de la section d'investissement : + 93 700€ soit un résultat cumulé de + 955 000 € avec – 179 735€ de restes à réaliser reportés au budget 2021 (235 000€ en dépenses et 55 265 € en recettes correspondant aux opérations lancées et non terminées ou non payées en 2020).

Ainsi la section d'investissement bénéficie d'un résultat excédentaire permettant de lancer de sereinement les projets du mandat, tout en assurant une stabilité financière.

I-Section de fonctionnement:

Les dépenses totales réalisées en 2020 se sont élevées à 1 034 821.47€ pour 2 066 680.70€ de recettes.
Les recettes de fonctionnement s'élèvent ainsi à 662€ par habitant (hors RAZA) pour 602€ de dépenses.

Histogramme dépenses budgété/réalisé

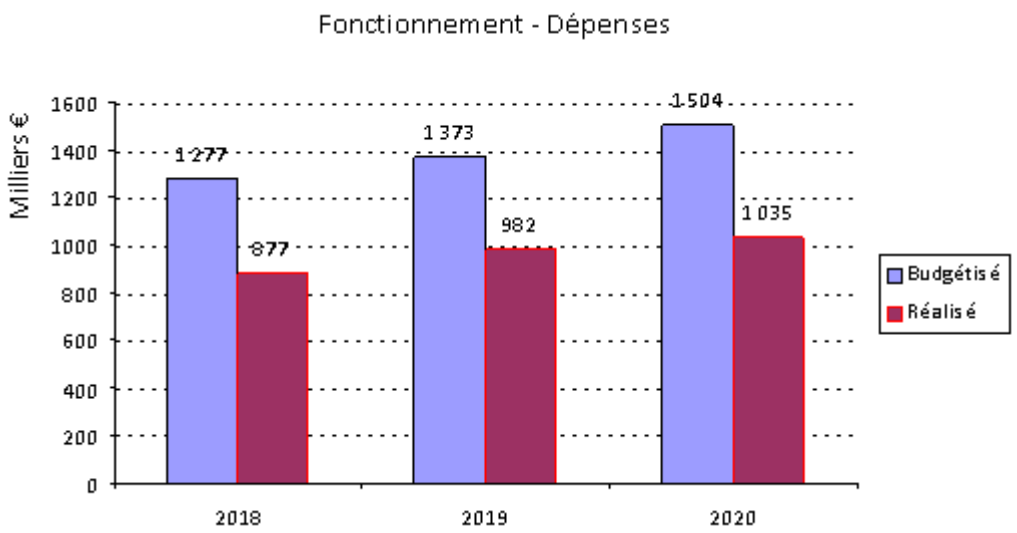

On constate **une hausse de 5% environ des dépenses globales** par rapport au réalisé 2019 dont l'impact principal est lié à la crise sanitaire ainsi qu'à la hausse des charges de personnels (+ 10%). Les dépenses réelles (hors opérations d'ordre) s'élèvent à 933 260€ soit + 3%.

Les frais de charges de personnel (chapitre 012) avec 512 579€ représentent 50% des dépenses 2020 alors que les charges générales (chapitre 011) avec 305 605€ constituent 29% des dépenses. Par ailleurs, les autres charges de gestion (106 835€) représentent 11% des dépenses alors que les opérations d'ordre (écritures comptables non budgétaires) s'élèvent à 102 165€ (10%).

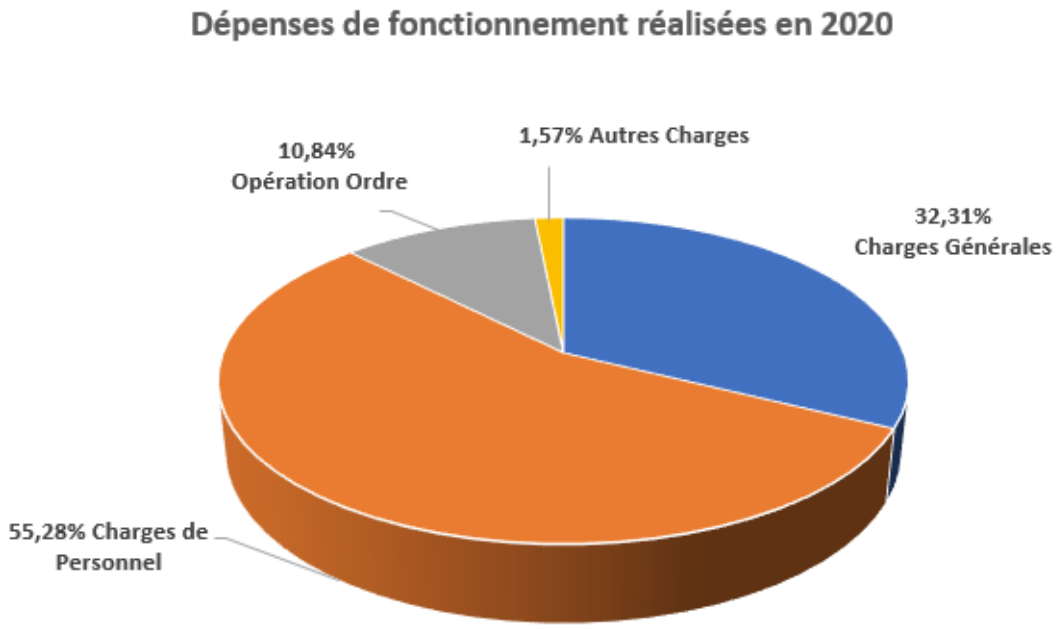

LES CHARGES GENERALES (011)

La répartition des dépenses du chapitre 011 met en évidence l'importance de la part du budget consacrée aux fluides 18% (total elec eau tel), aux fêtes et cérémonies 9% (total 6257 et 6232), aux contrats de prestations de service 10% dont la restauration scolaire pour 29 184€, en forte baisse en raison du confinement du printemps 2020.

Il faut également souligner l'impact au sein des charges à caractère général du **coût des fluides** avec une hausse de 20% sur l'électricité et de 46% sur les factures d'eau. Ces évolutions sont en partie dues à la mise en place des relevés de compteurs automatiques (linky etc…) donc des factures au réel et non plus en partie sur des consommations estimées, une hausse également du coût de l'électricité a impacté ces dépenses.

Une attention particulière et des actions correctives devront être mises en place en 2021 afin de contenir ces dépenses et limiter au mieux ces hausses.

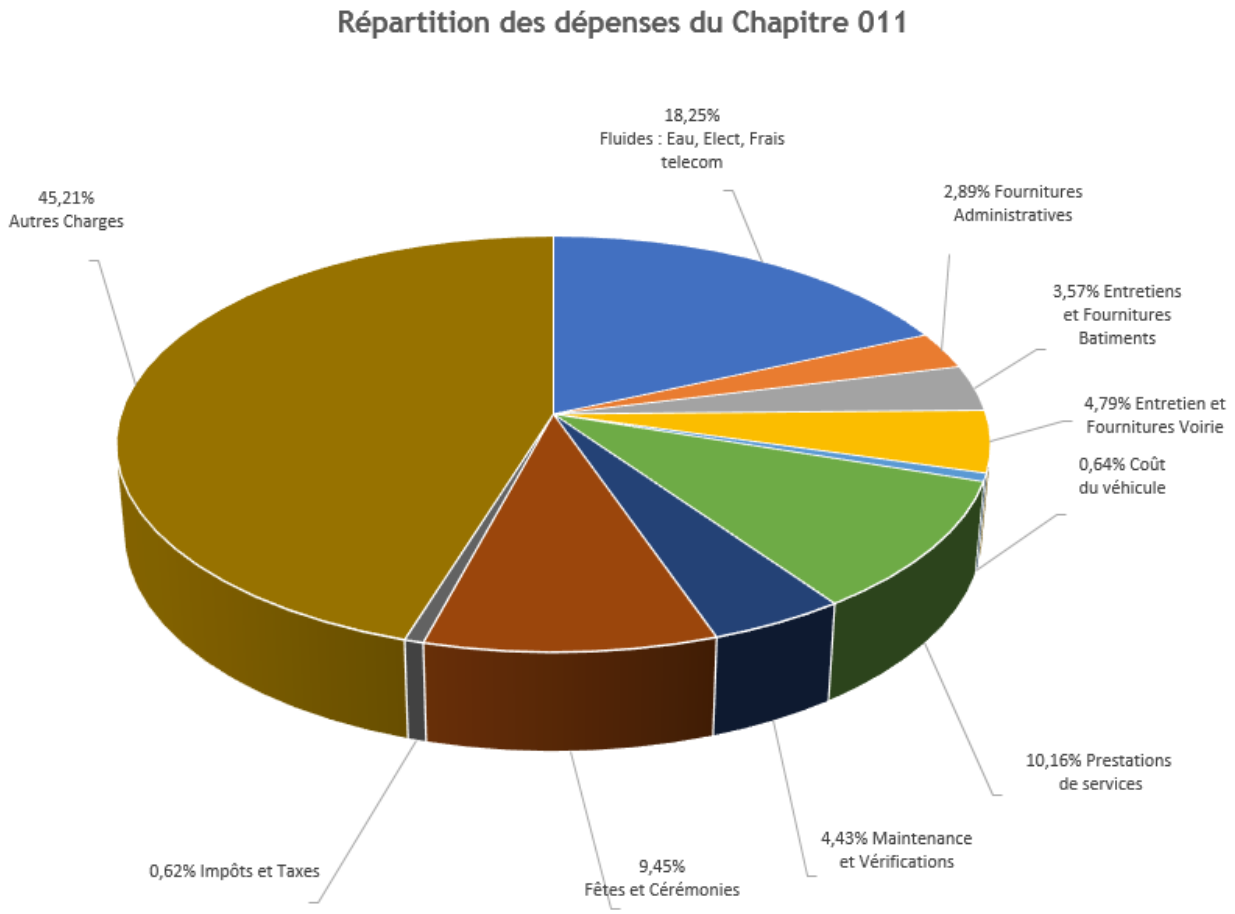

<u>Concernant les fêtes et cérémonies,</u> la crise sanitaire a impacté le budget à la baisse avec l'annulation de certaines manifestations (fête du Four, Fête de la Branda...), cependant, compte tenu de la volonté de maintenir une partie des fêtes estivales et le festival Flamenco, les dépenses se sont élevées pour l'ensemble des manifestations de l'été 2020 à 42 658 € et 20 580€ de recettes « buvette » et 17 000€ de subventions, soit un reste à charge pour la commune de 5000€ environ pour l'ensemble des fêtes estivales.

Ces fêtes garantissent l'animation et le Vivre Ensemble sur la commune, une priorité qui s'avère encore plus importante dans la crise traversée actuellement.
Ainsi, une animation inédite en fin d'année a été organisée pour le bonheur des petits comme des grands, pour un coût de 1700€.

<u>Concernant les contrats de prestations de services</u> (52 930€), ils représentent 5% des dépenses du chapitre 011 dont 55% concernent les prestations de restauration scolaire (29 190€) en forte baisse en raison du confinement, 31% les prestations du centre aéré et 14% la prestation d'archiviste nécessaire en fin de mandat.

Pour le centre aéré, la commune a souhaité poursuivre son organisation en 2020 malgré le contexte sanitaire afin de maintenir le lien social des enfants de la commune. Ainsi durant 5 semaines de mi- juillet jusqu'à la mi-août 39 enfants ont été accueillis ce qui correspond à 491 journées soit +16%.

Le coût total de ce service est de 20 500€ dont 14 690€ de prestation de service (29.50€/jour/enfant), 1810€ de frais de repas et 4000€ de mise à disposition de locaux et de personnel. Le coût par enfant est donc de 525€ en 2020 de contre 540€ en 2019.

Enfin, les frais de maintenance (23 100€) se répartissent entre les contrats d'entretien (VMC, chauffage, photocopieur, informatique et logiciels…) pour 20 600€ et les vérifications réglementaires (électriques, SSI, extincteurs…) pour 2500€.

LES CHARGES DE PERSONNEL (012)

Le budget (521 214€), représente environ 50% des dépenses globales. On constate donc une hausse des dépenses de 10% par rapport à 2019 qui s'explique principalement d'une part par la hausse des cotisations (+8%) et d'autre part par la création d'un emploi au sein des services techniques afin d'améliorer l'entretien des voies et bâtiments communaux. Cet emploi bénéficie d'une aide (CUI) de 350€/mois
Par ailleurs il convient également de noter l'impact sur le budget du remplacement nécessaire d'un agent en longue maladie.

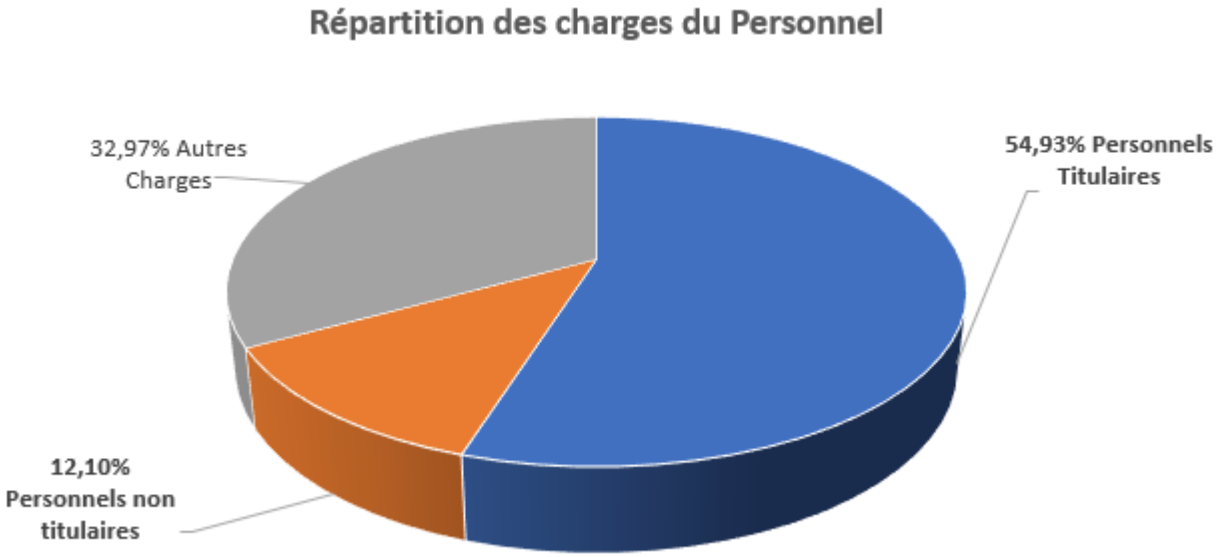

HISTOGRAMME BUDGETE REALISE SUR LES 3 DERNIERES ANNEES

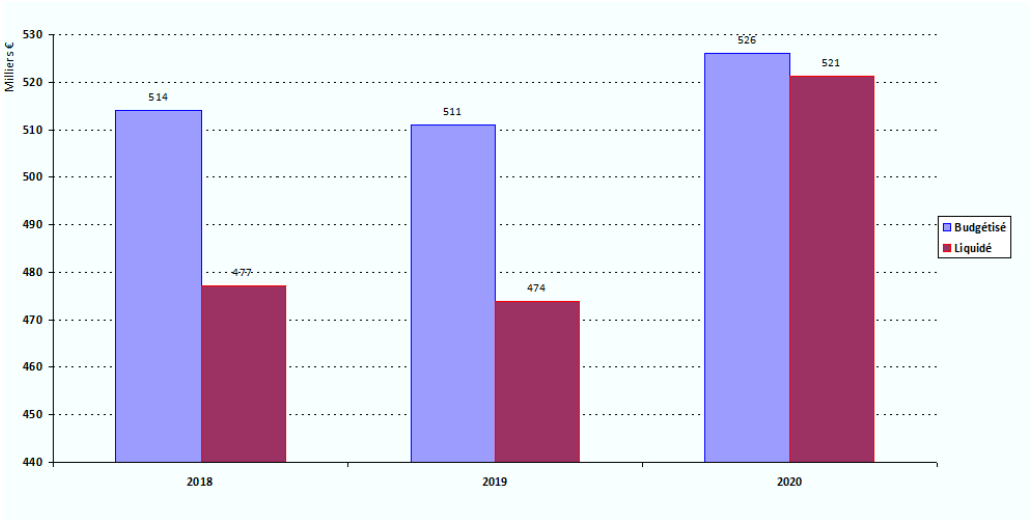

94% des dépenses du 012 concernent les charges de personnel (dont 60% à destination du personnel titulaire, 14% pour le personnel non titulaire et 26% représentent les cotisations diverses (retraites, URSSAF…) pour 6% d'autres charges (CNAS, cotisation assurances personnel, visite médical…).

Enfin, le taux d'endettement est extrêmement faible (inférieur à 1%) soit de 31€/habitant, ce qui permet d'avoir un désendettement sur une seule année contre 5 à 7 ans en moyenne pour l'ensemble des communes.

Les recettes

RECETTES 2020 : 2 067 000 € DONT 960 543€ /placement RAZA débloqué

La recette exceptionnelle liée au placement RAZA a impacté fortement le résultat 2020 très excédentaire.

La répartition des recettes réalisées en 2020 est particulière, d'une part compte tenu du déblocage automatique du placement RAZA (+994 000€ dont 33 619€ d'intérêts de placement annuel) mais d'autre part compte tenu de la diminution des recettes liée à la crise sanitaire.

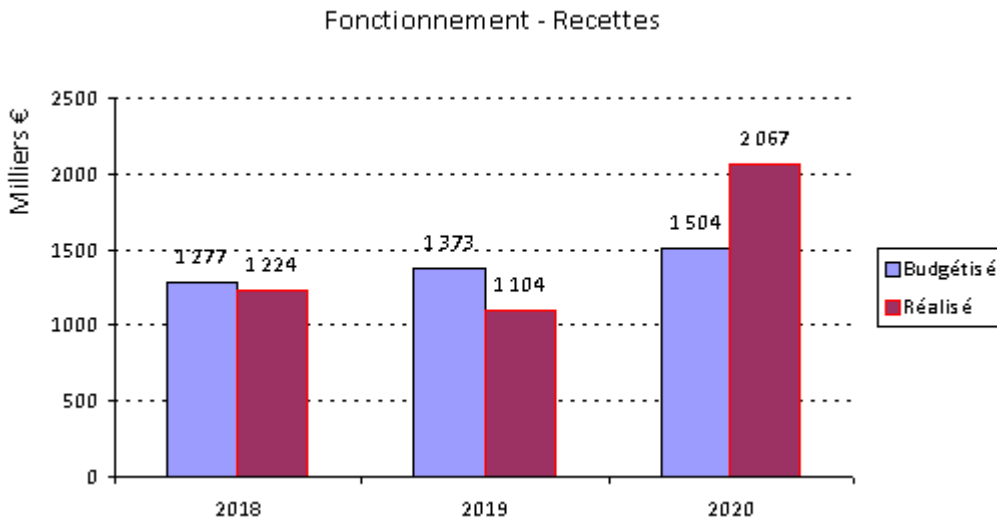

Sans tenir compte des recettes « Raza », **le montant des recettes réelles (hors opération d'ordre) s'élèvent à 1 107 000€ soit une nouvelle baisse globale des recettes de -7% (contre -9% en 2019).**

Ainsi, la diminution des recettes de produits de services et ventes diverses (-11%), des produits de gestion courante (-43%) et des revenus exceptionnels (- 69%), soit les recettes cantine, recettes buvette, locations de salles, dons…, n'ont pas été compensées par la hausse de 9% des dotations et participations.

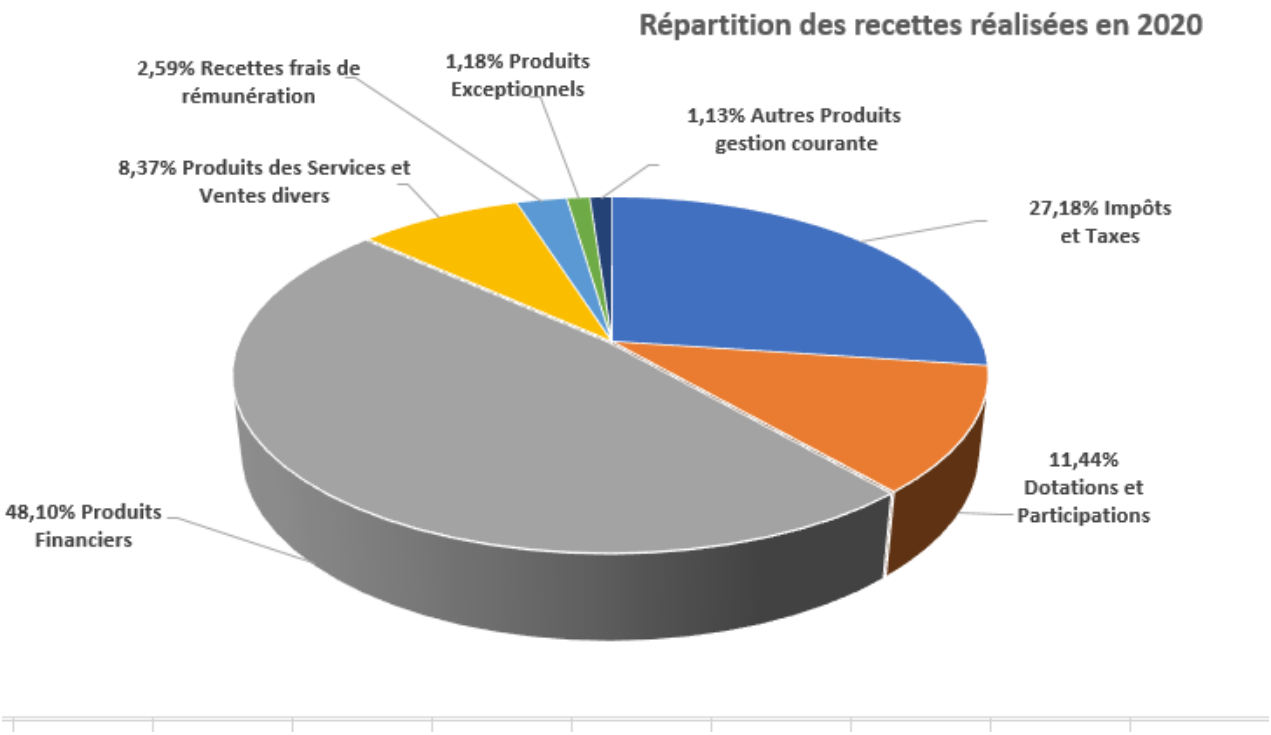

Une nouvelle fois on constate l'importance des recettes liées aux impôts et taxes (27%) et aux dotations (11%) qui représentent donc à elles seules 72% des recettes perçues par la commune.

Le taux de dépendance financière de la commune (ratio entre dotation globale de fonctionnement/recettes réelles globales) n'est que de 14% contre 30% en moyenne dans les autres collectivités.

CHAPITE 74 - DOTATION ET PARTICIPATIONS

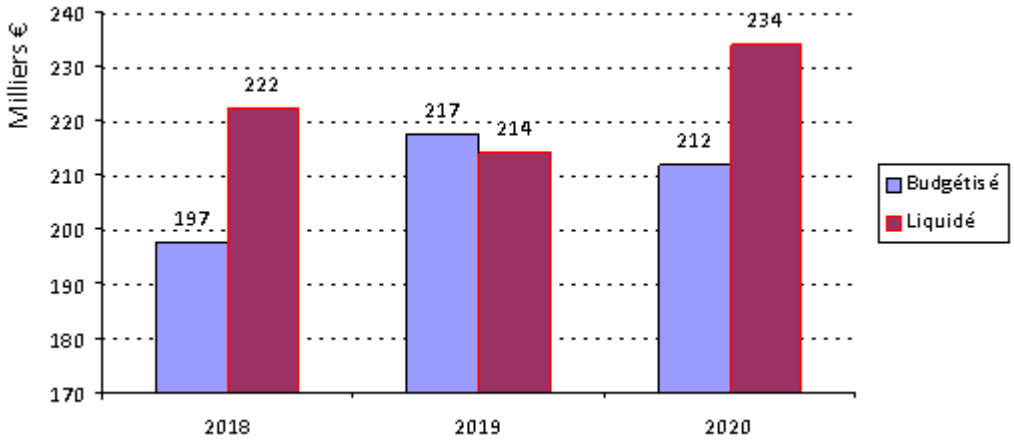

Ainsi, si les dotations 2020 qui représentent 62% du chapitre 74, ont été en hausse de + 5% pour la dotation forfaitaire et + 11% de dotation de solidarité rurale, ce qui a permis de compenser une partie de la baisse des autres recettes.

Concernant les recettes issues des impôts et taxes, elles sont en baisse de -5% en 2020 notamment en raison de la diminution de l'attribution de compensation versée par la CARF (-8%).

Le taux d'autonomie de la commune (lié aux recettes de la fiscalité directe) est de 38%.

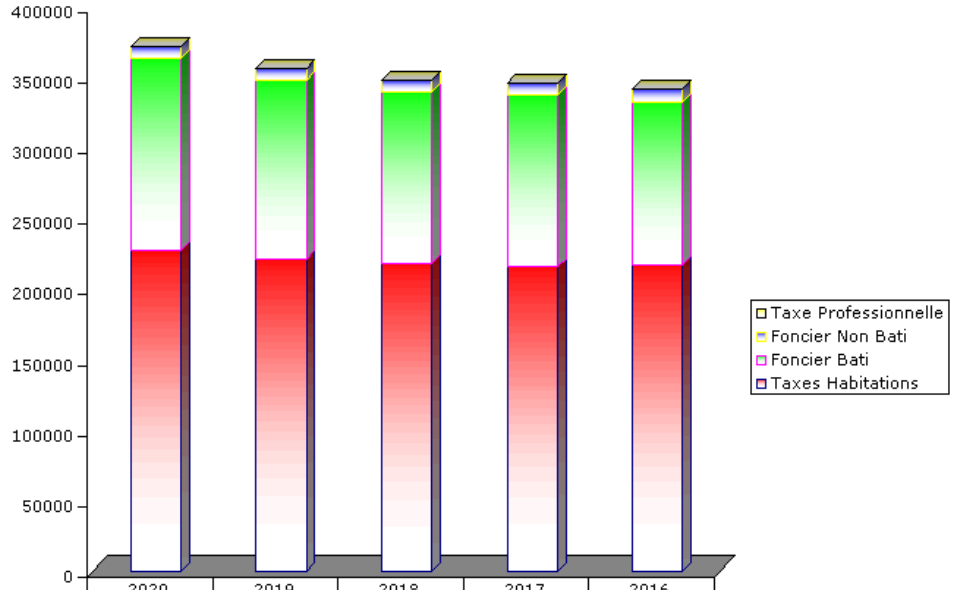

	2020	2019	2018	2017	2016
Taxe Professionnelle	0	0	0	0	0
Foncier Non Bati	8757	8339	8060	8297	8911.12
Foncier Bati	136244	127180	121523	121499	115305.9
Taxes Habitations	226546	220371	217613	215083	217012

En conclusion, le résultat financier de la commune est satisfaisant malgré une hausse des dépenses globales (+5%) qui ont été compensées par des efforts pour contenir le coût des charges générales en légère baisse.

Dans le contexte de crise sanitaire, il conviendra de rester très prudent sur les dépenses d'autant que l'année 2021 verra le nouveau mode de reversement des impôts locaux se mettre en place sur une base constante fixée en 2020.

L'analyse prospective de l'ensemble des dépenses, un plan d'actions globales pour endiguer les hausses des charges générales et des dépenses de personnel devraient permettre d'anticiper au mieux ces évolutions.

I-Section d'investissement :

L'année budgétaire 2020 particulièrement « courte » a malgré tout permis de lancer certains projets notamment pour l'amélioration de la vie quotidienne.

Les dépenses

L'ensemble des dépenses d'investissement 2020 s'est élevé à 529 000€ dont 268 000€ de dépenses réelles sur l'exercice et 261 000€ d'engagements reportés (travaux commandés non terminés).

L'effort d'équipement a donc représenté 103€/habitant sur l'année.

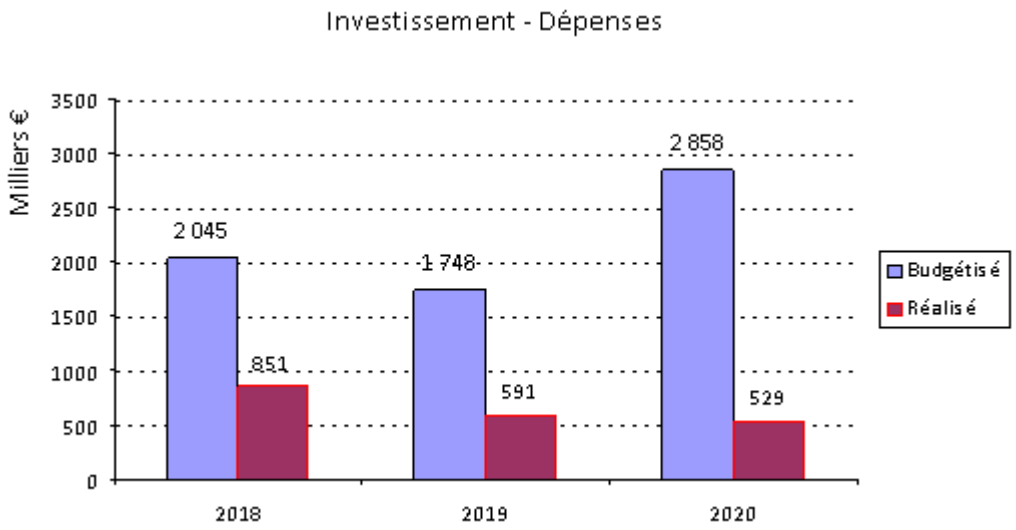

L'investissement majeur de l'année 2020 est liée à l'acquisition et l'aménagement du complexe sportif Berthelot (opération 364) qui représente 79% des dépenses réalisées sur l'exercice 2020 soit 126 793 €.

Les dépenses d'immobilisations corporelles (chapitre 21) se sont élevées 132 160€ soit 49% des dépenses d'investissement contre 37% relatives aux opérations d'ordre entre section et aux opérations patrimoniales (notamment liées aux cessions) et 7% de dépenses d'immobilisations en cours (chapitre 23) et respectivement 3.5% de dépenses liées à l'emprunt et aux études diverses.

REPARTITION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

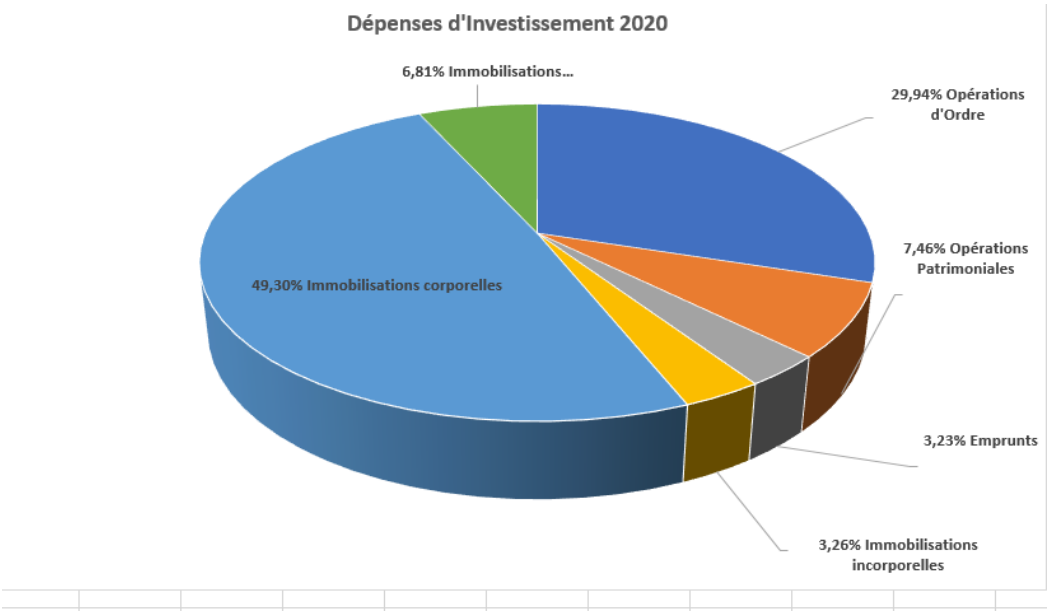

Ainsi, sur les 268 000€ de dépenses effectuées, 159 00€ concernent des dépenses liées aux grandes opérations et 109 000€ des écritures d'ordre dont le remboursement de l'emprunt (8 665€).

Concernant **les travaux au sein des bâtiments publics communaux** *(opération 296)*, l'ensemble des dépenses s'est élevé à 3816€ et 29 828€ de travaux et études ont d'ores et déjà été commandés en fin d'année. Ainsi, des travaux de rénovation de l'école élémentaire (peintures), la mise en place de parlophone pour sécuriser l'accès des bâtiments scolaires, la mise en conformité électrique de la mairie sont autant d'actions visant à entretenir les bâtiments communaux.

Par ailleurs, des aménagements extérieurs de proximité (opération 301) ont également été réalisés pour un montant total de 1665€ et 46 695€ de travaux commandés (crédits de report) afin de de créer 15 places de parking route du sanatorium (entre les Hauts de Menton et la route de Gorbio) et lancer la réfection de l'accès au Chemin de menton au départ du village, dans le prolongement des travaux du programme de voirie 2019 réalisé au cours du dernier trimestre de l'année. De plus, de nombreux travaux d'entretien des espaces verts ont également été lancés (taille d'arbres, débroussaillage, fleurissement…)

Concernant les travaux du programme de voirie 2019 et 2020 (*opération 365)*, lancés tardivement à l'automne 2020, en raison de la crise sanitaire, ils se sont terminés en fin d'année et sont en cours de réception. Ainsi la sécurisation piétonnière de l'ancien Chemin de Menton et la réfection du Col de Garde, 1ere et 2eme phase, qui s'élèvent au total à 163 930 € ont été engagés en 2020 et seront reportés sur le budget 2021.

Concernant les travaux d'amélioration du patrimoine, le solin de l'église a été remplacé et la restauration de la toiture du presbytère lancée (4060€).

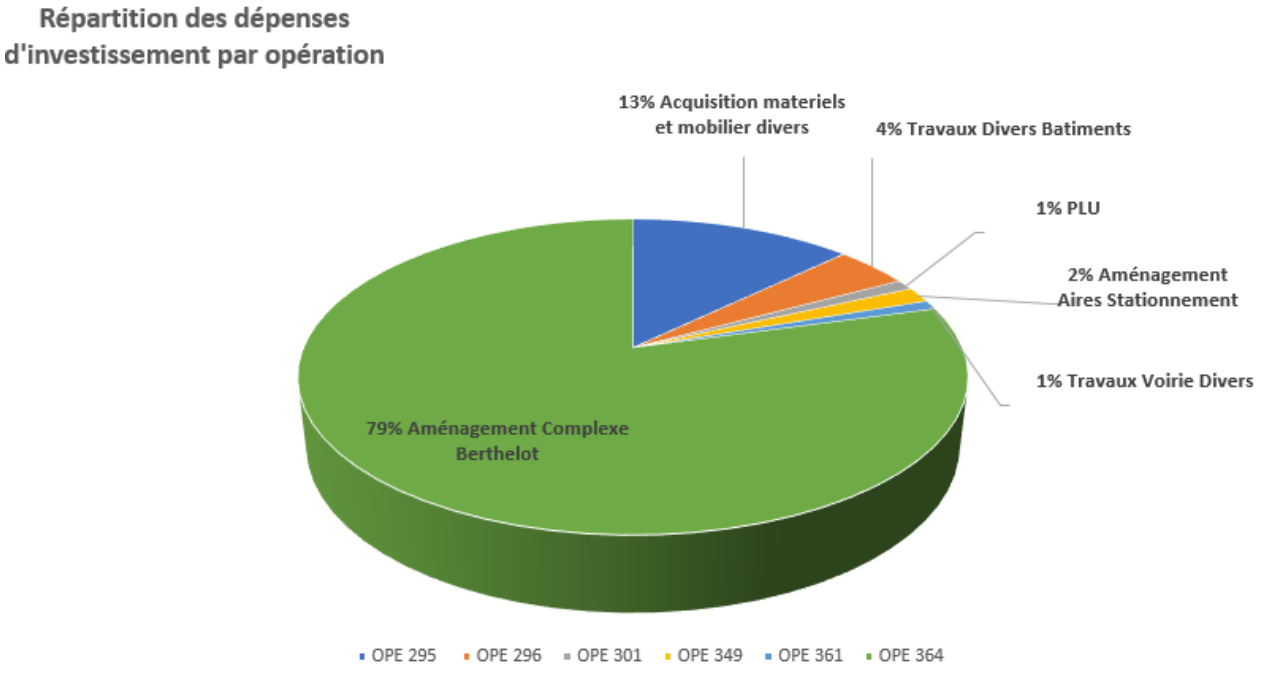

Ainsi, l'année 2020 a été une année de transition budgétaire et de préparation pour le lancement des grands projets du mandat.

Les recettes

L'ensemble des recettes d'investissement 2020 s'est élevé à 364 000€

Les principales recettes sont liées au versement de subventions d'investissement des projets de travaux terminés (47% des recettes), 19% correspondent aux dotations et fonds divers (dont 63 700€ récupération de la TVA sur les travaux payés N-1 et 6500€ de taxe d'aménagement), 34% aux écritures des opérations d'ordre entre section et patrimoniales (cessions…).

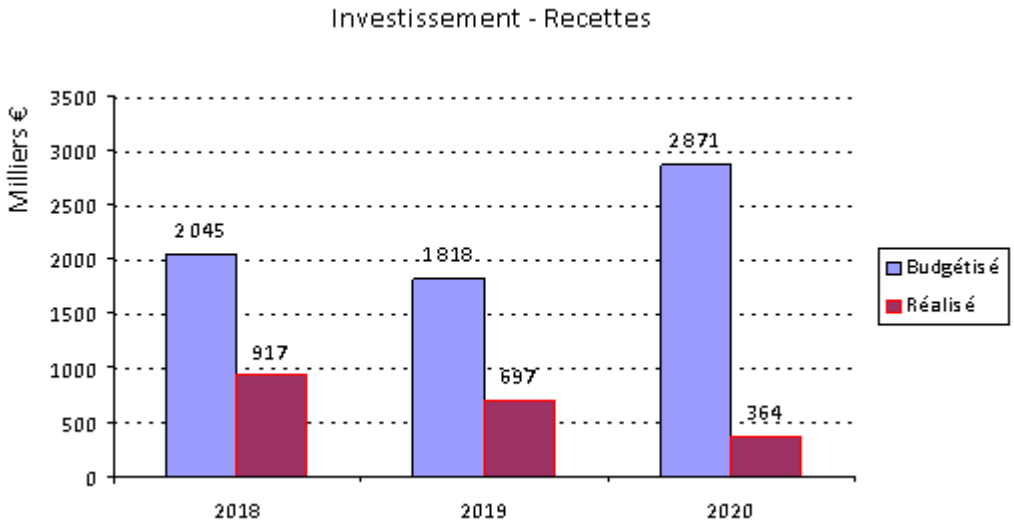

Ainsi 162 000 € de recettes liées au versement de subventions ont été perçues, dont 87 000€ relatives aux travaux de la chapelle St Lazare, et 75 000€ de fonds de concours pour les travaux du cimetière (35 000€) et du city stade (40 000€).

Par ailleurs, les cessions finalisées (vente des parcelles C913, A 801/802/803) ont permis une recette de 93 600€ et 20 000€ de régularisation concernant la vente parcelle B1692 effectuée fin 2019.

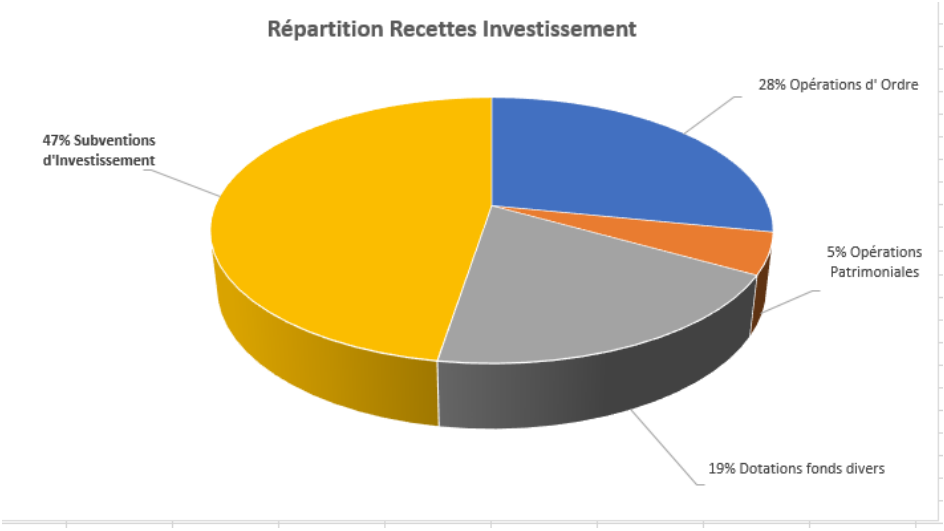

Si les recettes d'investissement 2020 ont été moins importantes que les années précédentes, cela s'explique par le changement d'exécutif à l'été 2020 et donc à la fin des projets du mandat précédent.

Ainsi l'année 2021 permettra de lancer les nouveaux projets du mandat 2020-2026 et donc de percevoir les recettes prévues dans les différents plans de financement.

AFFECTATION DU RESULTAT 2020 - BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL

Au vu de la baisse régulière des recettes de fonctionnement, de l'inflation impactant l'évolution régulière des dépenses de fonctionnement et de l'excédent important de la section d'investissement, permettant de maintenir un autofinancement satisfaisant pour les projets 2020, il est proposé d'affecter l'intégralité de l'excédent à la section de fonctionnement (002).

Résultat d'investissement

Résultat d'investissement de l'exercice 2020		93 728.09 €
Résultat d'investissement 2019 reporté au 001 sur 2020		861 381.27 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement 2020 à reporter sur 2021		955 109.36 €

Résultat de fonctionnement

A - Résultat de fonctionnement de l'exercice 2020		1 031 859.23 €
B - Résultat de fonctionnement 2019 reporté au 002 sur 2020		447 774.48 €
C - Résultat à affecter : A + B (hors reste à réaliser)		1 479 633.71 €
D - Solde d'exécution cumulé d'investissement 2020		955 109.36 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement 2020	*(1)*	-179 735.00 €
F - Besoin de financement = D + E		0.00 €
Affectation : C = G + H		1 479 633.71 €
G - Affectation en réserve R 1068 sur 2021		0.00 €
H - Report en fonctionnement R 002 sur 2021		1 479 633.71 €
DEFICIT REPORTE D 002 sur 2021		0.00 €